ALBI Vélo Sport

L'ALBIGEOISE CALMEJANE 2020

PRESENTATION

A Albi les 12 et 13 septembre 2020

Une organisation Albi Vélo sport

ALBI Vélo Sport

Le Concept

« En ouverture une épreuve réservée aux écoles de vélo »

En ouverture, le 12 septembre aura lieu une épreuve réservée aux écoles de vélo. Régularité le matin et contre la montre individuel l'après midi dans la ZA de JARLARD

« Cyclosportive l'Albigeoise Calmejane »

Dans sa formule révisée depuis 2019, cette épreuve constituée de deux nouveaux parcours mèneront les coureurs autour de la vallée du Tarn et des monts d'Alban. Pour répondre à la demande des participants les parcours de cette nouvelle édition seront quelques peu modifiés par rapport à l'an passé.

Prévue le 13 septembre au départ de la zone de JARLARD à Albi la Calmejane totalisera 86,4 km pour 1 200 D+ et l'Albigeoise 128 km pour 1 979 D+,

Le programme

ALBI Vélo Sport

Samedi 12 septembre

De 10H00 à 16h00

Epreuve réservée aux écoles de vélo :

De 14H00 à 19h00

Remise des dossards magasin GP Cycles , 132 avenue Delattre de Tassigny à Albi

Dimanche 13 septembre

6h30 – 8h00 remise des dossards sur le site départ

8 h 45 pour les féminines des deux épreuves

9h 00 L'Albigeoise 128 km – 1 979,3 D+ (*source Open Runner)*

9h 10 heures pour la Calmejane : 86,4 7 km – 1 200 D+ (*source Open Runner)*

Les SAS sont ouverts 30 mn avant chaque départ

12 h00 Arrivée

14h00 remise des prix

ALBI Vélo Sport

Plan

ZA de JARLARD

ALBI Vélo Sport

Epreuve école de Vélo

Epreuve école de Vélo

ALBI Vélo Sport

La Régularité

- Pré licencies : 500 m

Circuit de 3,7 Km et 30 D+

- Poussins 1 tour soit 3,7 km
- Pupille : 2 tours soir 7,4km
- Benjamin : 4 tours 14,8 km
- Minimes : 8 tours soit 29,6 km

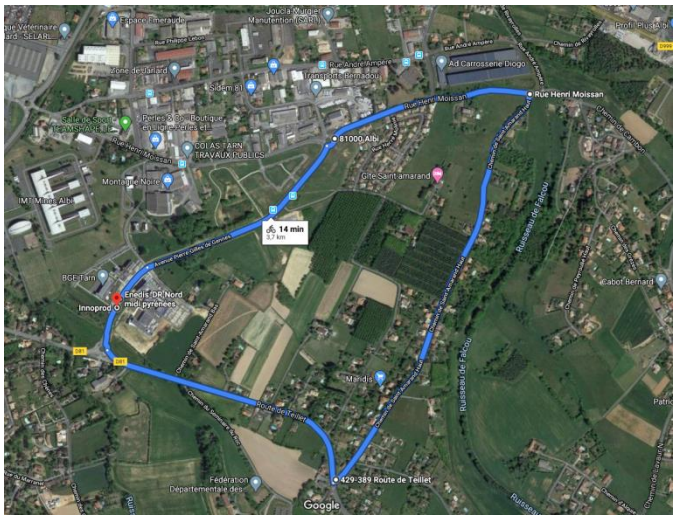

Le CLM

- 500 m pour les pré licenciés
- 1,5 km pour les poussins et pupilles
- 3 km pour les benjamins et minimes

ALBI Vélo Sport

Epreuve école de Vélo

8h30 : Remise des dossards

De 8h30 à 9h30 reconnaissance épreuve de régularité

9h15 : briefing des éducateurs

9h30 : Régularité

13h30 : Epreuve de CLM

16h00 : Protocole

- Classement par équipe -médaille à tous les autres coureurs
- Récompenses individuelles: podium masculin et féminin de chaque catégorie

Restitution du dossard en échange d'un goûter

Les jeunes cyclistes sont sous la responsabilité de leurs éducateurs.

ALBI Vélo Sport

Règlement épreuve école de Vélo

L'épreuve se déroulera le samedi 12 septembre, Quartier ZA de JARLARD à Albi.

Toute équipe engagée est soumise au respect du règlement du comité d'Occitanie FFC et placée sous le contrôle des commissaires.

Toute manifestation intempestive des supporters d'une équipe, parents, dirigeants, à l'encontre des commissaires ou des participants entraînera la mise hors compétition de toute l'équipe concernée.

Seul l'éducateur responsable de son équipe sera habilité à solliciter le jury en cas de contestation.

Toutes les catégories effectueront 2 épreuves:

1 - Une épreuve de régularité

L'appel sera fait en fonction du classement intermédiaire du trophée d'Occitanie des écoles de vélo.

Le contrôle des braquets sera effectué avant le départ de la régularité pour toutes les catégories.

Développement : 5.60 m jusqu'aux pupilles compris, 6.40m pour les benjamins, 7.01 m pour les minimes

Bidon: autorisé pour les benjamins et minimes, ravitaillement interdit pendant la course.

Il est formellement interdit de suivre à vélo ou en courant, les enfants lors des régularités sous peine de déclassement.

Ne seront habilités à suivre les coureurs, uniquement les éducateurs du club organisateur (derrière le dernier coureur).

Pas de changement de vélo autorisé sur l'épreuve de régularité.

Changement des roues autorisé au podium sans tour rendu.

Sur incident grave, les arbitres pourront neutraliser la course.

2- un contre la montre individuel

Départ de 30'' en 30''

Les coureurs doivent se présenter impérativement par catégorie dans l'ordre inverse du classement du matin,

Premier départ 13h30

Route privatisée

ALBI Vélo Sport

La Cyclosportive

ALBI Vélo Sport

Parcours CALMEJANE – 86,4 km – 1200 D+

ALBI – ARTHES Départ Réel – SENERAC - AMBIALET – PONT DE TREBAS - VILLENEUVE SUR TARN – ST ANDRE – LE FRAYSSE – TERRE CLAPIERS – CAMBON - ALBI

2 ravitaillements
Villeneuve KM 45
Le Fraysse KM 60

ALBI Vélo Sport

Parcours l'ALBIGEOISE – 128,2 km – 1979 D+

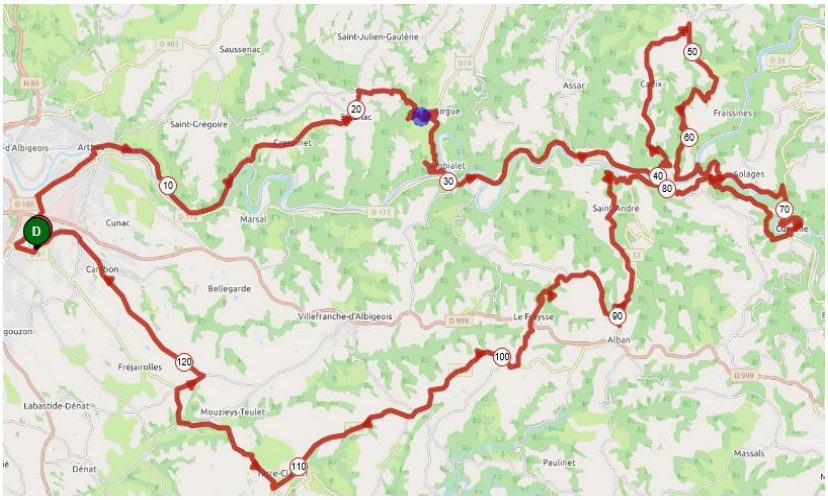

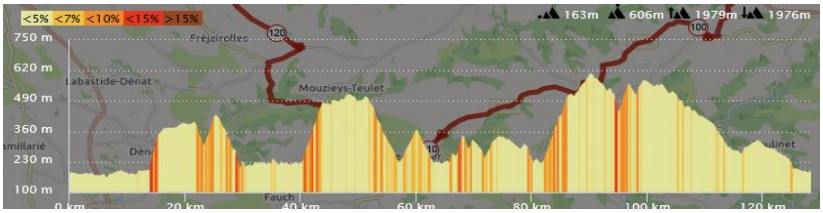

ALBI – ARTHES Départ réel – SERENAC - AMBIALET - TREBAS – CADIX- RESQUITA – LINCOU – PLAISANCE – VILLENEUVE SUR TARN – ST ANDRE – LE FRAYSSE – TERRE CLAPIERS – CAMBON - ALBI

3 ravitaillements :
Cadix KM 50
Villeneuve KM 90
Le Fraysse KM 110

ALBI Vélo Sport

Règlement de la cyclo sportive

1: DEFINITION ET OBSERVATION DES REGLES.

Épreuve cyclosportive en ligne sur route. Elle est organisée à Albi (81) par Albi Vélo sport sous l'égide de la FFC, le Dimanche 13 septembre 2020.Elle figure au calendrier national de la F.F.C et est ouverte aux cyclistes licenciés de tous pays.

L'épreuve est organisée par Albi Vélo Sport .:

Au Décret 55- 1366 du 18 Octobre 1955 intitulé Règlement type des épreuves cyclistes sur la voie publique et à la circulaire NOR INT/D/04/00063C du 25 Mai 2004, qui reprend le Décret 55, stipulant la reconnaissance officielle des Cyclosportives.

Les participants sont tenus de prendre connaissance et d'observer en toute circonstance le règlement général de l'épreuve.

En cas de litige sur son application, l'ignorance de ces règles ne saurait en aucun cas constituer une excuse justifiable.

2: CONDITIONS DE PARTICIPATION.

L'épreuve est ouverte aux coureurs licenciés et non licenciés cyclistes et cyclosportifs âgé(e)s de plus de 14 ans (Cadets FFC). Le grand parcours est autorisé à partir de 17 ans (junior FFC)

Conformément à l'article L.231-3 du Code du Sport du 5 avril 2006, sur la loi relative à la protection de la santé des sportifs et à la lutte anti-dopage, la participation aux compétitions sportives organisées ou autorisées par les fédérations Cyclistes est subordonnée à la présentation d'une licence sportive d'une fédération affiliée à l'Union Cycliste Internationale, portant attestation de délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication au cyclisme en compétition, ou pour les non licenciées auxquelles l'épreuve est ouverte, à la présentation de ce seul certificat, qui doit dater de moins de moins d'un an.

L'organisateur est dégagé de toute responsabilité dans le cas d'incident de santé d'un participant, avant, pendant et après l'épreuve.

3: INSCRIPTION.

L'inscription sur le site suivant.

https://www.albigeoise.com rubrique Albigeoise

Pour être validé, le formulaire d'inscription retourné doit être accompagné des justificatifs demandés et du règlement correspondant selon les modalités indiquées.

Tout dossier d'inscription incomplet sera mis en attente, avant réception des pièces manquantes qui devront parvenir à l'organisation avant le 10 septembre 2020

Limité à 2 000 participants

Un lot sera remis aux 1 000 premiers engagés

Le repas d'après course est proposé en option

4: ASSURANCES RESPONSABILITES.

Chaque participant devra être en possession d'une assurance individuelle accident ou responsabilité civile personnelle, soit par le biais d'une licence délivrée par une fédération sportive, soit à titre privé. Tout participant s'y engage en signant le formulaire d'inscription et reconnaît avoir pris connaissance de l'offre proposée par l'organisateur sur le formulaire d'inscription. L'organisateur ne saurait donc être tenu responsable en cas de manquement à cet engagement et par conséquent en cas d'incident ou de sinistre survenu au participant, avant, pendant ou après l'épreuve .

Dans le même cadre, la responsabilité individuelle de tous les collaborateurs, assistants et membres de l'équipe d'organisation ne saurait être engagée avant, pendant ou après l'épreuve.

5. REGLES SPORTIVES, CATEGORIES ET PODIUMS:

Les cyclistes Hommes et Femmes qui participent au Trophée régional OCCITANIE seront crédités de leurs classements et points.

6: DIRECTION DES EPREUVES.

L'épreuve sera coordonnée par un Directeur d'épreuve et des commissaires, qui seront en permanence sur l'itinéraire, depuis le départ et jusqu'à l'arrivée du dernier concurrent.

7: SECURITE ET PROTECTION DES PARTICIPANTS.

L'épreuve bénéficiera d'une sécurité course avec motards et protection aux carrefours non prioritaires

Pour autant, il est demandé de respecter intégralement les règles du code de la route

ALBI Vélo Sport

Un car « balai » et/ou un véhicule « Fin d'épreuve » clôtureront le dispositif mobile de l'épreuve.

8: MODALITES DE DEPART ET DELAIS.

DEPART ZA JARLARD

1er départ : 8 h 45 pour les féminines des deux épreuves

9h 00 L'Albigeoise

9h 10 heures pour la Calmejane

Départ réel à la sortie d'Arthes (7 km de départ fictif)

Les horaires pourront être réévalués en fonction des conditions du moment, chaque participant en sera informé au préalable lors du retrait du dossier de participation.

Des délais seront établis pour accomplir les parcours, la fermeture du contrôle d'arrivée sera effective sur la base de l'avancée du véhicule de fermeture qui sera calculée à la moyenne horaire de 22 Km/h.

Tout participant qui sera doublé par le véhicule de fermeture sera considéré comme hors cadre de l'épreuve et poursuivra sa route sous son entière responsabilité.

9 : NUMERO D'URGENCE.

Un numéro d'urgence sera communiqué aux participants ; ce numéro ne devra être utilisé que dans le cas de sinistre ou de nécessité médicale pour un participant.

10: COMPORTEMENT PENDANT L'EPREUVE.

Tout participant doit avoir un comportement de sportif responsable et fairplay durant l'épreuve d'une part envers les autres concurrents et d'autre part en matière de protection de l'environnement.

Un dispositif spécial sera mis en place pour assurer la gestion globale des déchets personnels et la protection des sites.

11: CONTROLE MEDICAL.

Suivant les règles sportives internationales et nationales, les participants pourront faire l'objet de contrôles médicaux à l'issue de l'épreuve ; une infraction à ces contrôles ou le refus de s'y soumettre, entraînera la disqualification immédiate du participant concerné et les conséquences légales qui s'y rattachent.

12: MATERIEL ET EQUIPEMENT.

Le matériel utilisé par les participants devra être conforme aux règles générales qui régissent les épreuves cyclistes sur route UCI.

13: Contrôles contre la fraude technologique

La FFC prend la problématique de la fraude technologique au sérieux et délèguera des contrôles spécifiques sur cette course .

14: VEHICULES D'ASSISTANCE.

Les véhicules d'assistance accrédités seront essentiellement affectés à la sécurité, au service médical et à la direction sportive de l'épreuve ; tout autre véhicule personnel et non accrédité par l'organisation est interdit à l'intérieur du dispositif mobile de l'épreuve.

ALBI Vélo Sport

La présence de véhicules personnels pourra entrainer la disqualification des participants concernés.

15: MEDIAS, DROITS D'IMAGE.

L'organisateur se réserve un droit à images exclusif durant toute la durée de

l'épreuve et ce concernant tous les participants inscrits.

Des contrats spécifiques de droits pourront être conclus avec les participants désirant s'assurer les services de médias personnels.

Ces contrats seront privés et ne concerneront que les participants qui en auront fait la demande préalable.

16: CONCLUSIONS.

Ces règles générales peuvent évoluer, l'organisateur se réservant le droit à modifications en fonction des circonstances et de la période.

Tout participant inscrit s'engage à en avoir pris connaissance.

Pour leur interprétation et leur observation, la loi française et le code de la route en sont les bases légales et officielles.

ALBI Vélo Sport

Certificat médical

Les non licenciés et licenciés FFCT devront fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition daté de moins d'un an le jour de la course. Les photocopies sont acceptées. La mention « cyclisme en compétition » est la seule valable. Le terme « compétition » est indispensable.

Les certificats médicaux avec les mentions suivantes ne seront pas acceptés :

- Aptitude au vélo
- Aptitude au cyclotourisme
- Aptitude au sport en général

Mesures particulières COVID 19

- Pas de ravitaillement solide (Les produits solides remis dans la poche dossard sous forme d'emballage individuel)
- Repas en option sous forme de drive à emporter après l'arrivée
- Les gestes barrières et consignes de la FFC en vigueur à la date du 13 septembre devront être appliqués

ALBI Vélo Sport

Tarifs

École de vélo

Gratuit, engagement sur la plateforme FFC

Cyclosportive Albigeoise Calmejane

- 20 euros jusqu'au 15 juillet 2020
- 25 euros du 16 juillet 2020 au 01 septembre 2020
- 30 euros du 2 septembre 2020 au 10 septembre 2020
- 40 euros sur place jusqu'à 8h00

En option formule à emporter du dimanche midi à 12 euros

Engagement sur https://www.albigeoise.com rubrique Albigeoise

Ou sur https://stsport-inscription.fr

Catégories

L'Albigeoise

Seront récompensées les catégories suivantes :

- Hommes
  - De 17 à 19 ans (junior)
  - De 20 à 29 ans
  - De 30 à 39 ans
  - De 40 à 49 ans
  - De 50 à 59 ans
  - De 60 à 64 ans
  - De 65 à 69 ans
  - 70 et plus
- Femmes
  - De 17 à 19 ans (junior)
  - De 20 à 39 ans
  - De 40 à 49 ans
  - 50 et plus
- Handisport
  - Sans différence d'âge

La Calmejane

Seront récompensées les catégories suivantes :

- Hommes
  - De 14 à 16 ans (cadet)
  - De 17 à 29 ans
  - De 30 à 39 ans
  - De 40 à 49 ans
  - De 50 à 59 ans
  - De 60 à 64 ans
  - De 65 à 69 ans
  - 70 et plus
- Femmes
  - De 14 à 16 ans (cadet)
  - De 17 à 39 ans
  - De 40 à 49 ans
  - 50 et plus
- Handisport
  - Sans différence d'âge

Bulletin d'engagement

ALBI Vélo Sport

Engagement obligatoire (sur place 40 euros)

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Pays : .....

Adresse Email : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Age: .....

Sexe : M / F *(Rayer la mention inutile)*

Numéro à prévenir en cas d'urgence :

...../...../...../...../.....

Licencié : OUI / NON (certificat obligatoire)

Type de licence : FFC, TRI, FSGT, UFOLEP

N° : .....

Club : .....

Je m'engage sur : *(Rayer la mention inutile)*

L'Albigeoise 129 km

La Calmejane 86 km

- 20 euros jusqu'au 15 juillet 2020
- 25 euros du 16 juillet 2020 au 01 septembre 2020
- 30 euros du 2 septembre 2020 au 10 septembre 2020
- 40 euros sur place jusqu'à 8h00

En option formule repas à emporter du dimanche midi à 12 euros : **Nbr : .....**

chèque à l'ordre d'Albi Vélo sport

5 rue de Metz - 81 000 Albi

En m'engageant sur la cyclosportive l'Albigeoise Calmejane, je m'engage à avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et à le respecter en tout point.

Signature :

Autorisation parentale pour les mineurs :
Je soussigné(e), M / Mme.....atteste sur l'honneur exercer l'autorité parentale sur....., né(e) le..... à .....

en qualité de : Père / Mère / Tuteur

Signature :

Partenaires majeurs de l'épreuve

SN DIFFUSION

13, chemin de Gaillagues
LESCURE D'ALBIGEOIS

VILLE D'ALBI
www.mairie-albi.fr

albi | la Cité épiscopale
www.albi.fr

Les partenaires « GOLD »

GRIMAL AUTOMOBILES

KIA

128 Avenue Albert Thomas, 81000 Albi

TARN LE DÉPARTEMENT

La Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée

ALBI Vélo Sport

BOULANGERIE SZEWE

Deux adresses sur Albi :
253, Avenue Colonel Teyssier
Et
5, rue de Rudel

BURGER KING™

TRYBA®
FENÊTRES • PORTES • VOLETS
tryba.com

3, chemin de MEZARD - ALBI

BENEZECHTP
NOS EXPERTISES, VOTRE AVENIR

Zone de RANTEIL - ALBI

ALBI Vélo Sport

BURO ESPACE

Zone artisanale
Pelbousquié MARSSAC sur TARN

RÉCUPÉRATION MÉTAUX
ATOUT-FER
PRODUITS MÉTALLURGIQUES

Route des AVALATS - Saint JUERY

100% radio
LES TUBES & L'INFO

GMS
A. TARRICONE

116, rue des Pavillons -
ALBI

GP CYCLES

Avenue De Lattre de Tassigny
ALBI

ALBI CYCLES

Rond point Saint AMARAND
ALBI

Les partenaires « PREMIUM »

ALBI Vélo Sport

ALBI Vélo Sport

Le VIGAN - ALBI

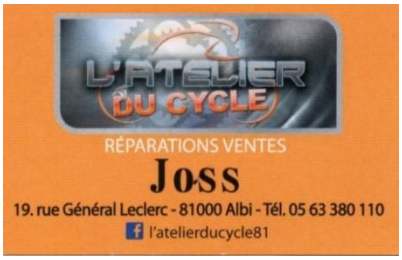

21, Avenue GAMBETTA
ALBI

AXA GARRIDO JOSE -
ALBI

ALBI VELO SPORT
Club : FFC
Siège: 5 rue de METZ – 81 000 ALBI
Siret: 41893640700034
APE : 9312Z

E-mail : albivelosport81@gmail.com

albivelosport

https://albivelosport.com

Engagement à la rubrique Albigeoise